

## Rencontre de réseautage au SEM

Le 17 mars 2016, la Division Intégration du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a organisé pour la deuxième fois, à Berne-Wabern, une rencontre de réseautage axée sur le programme de mentorat 2014-2016.

La rencontre était consacrée à l'évaluation du programme. Par ailleurs, les résultats des entretiens réalisés par téléphone ont été présentés durant la première partie de l'après-midi, tandis que des ateliers ont été organisés pendant la seconde partie.

Les sujets des ateliers (organisation du mentorat, assurance qualité du mentorat, ancrage dans les structures ordinaires et collaboration avec des partenaires, collaboration avec la Confédération et durabilité du projet) sont tous essentiels pour l'évaluation du programme.

Les résultats des discussions menées en groupe sont résumés dans le tableau ci-après.

<b>Organisation du mentorat</b>	
Comment faire face à une très forte demande ?	Il convient de relever que la demande peut dépasser l'offre aussi bien du côté des mentees que des mentors. Dans le second cas, le défi consiste à conserver les mentors dans le pool, même lorsqu'aucun mentee adéquat ne leur a été trouvé. Comme le mentorat est moins connu et plus strict, le passage à un système de parrains/marraines permettrait peut-être de remédier à la situation.
Quelle flexibilité est nécessaire dans l'organisation et la conception du contenu du mentorat ?	Une grande flexibilité est nécessaire. Recourir aux médias comme Skype et à de brefs entretiens-conseils permettrait d'y parvenir. Cette flexibilité s'impose également au niveau de la définition des objectifs des mentees. Les échanges d'expériences et les formations continues destinés aux mentors sont certes très importants, mais devraient découler d'une démarche volontaire.
Comment faire avec de faibles ressources (notamment manque de temps) ?	Il est important de concentrer les ressources et de fixer des priorités. Des processus automatisés et parfaitement structurés sont nécessaires pour faire face à des changements de situation. Il serait également possible de faire appel à des volontaires pour l'organisation du mentorat, à condition qu'ils soient bien encadrés.
<b>Assurance qualité du mentorat</b>	
Quelles stratégies sont particulièrement importantes pour s'assurer de la qualité du mentorat ?	La qualité se définit d'abord par le nombre de personnes placées. Elle dépend également de là où se situent les mentees dans le processus de placement et de la manière dont ils accomplissent des progrès. Il est essentiel de prendre le temps de s'assurer de l'adéquation entre mentors et mentees et de suivre de près les tandems. L'assurance qualité est aussi liée aux ressources disponibles et à la garantie du financement. Les échanges d'expériences entre les responsables de projets améliorent la qualité des projets. Les responsables d'un projet de

	mentorat pourraient ainsi évaluer et suivre un autre projet de mentorat.
Quels sont les instruments à disposition (aux niveaux national, cantonal, local) ?	Les instruments importants sont : le profil recherché, le concept sur lequel se fonde la sélection des mentees, la définition des conditions-cadres et des tâches, les questionnaires, les formations continues ainsi que les évaluations et les valeurs de référence.
Comment développer des instruments pour l'assurance qualité de manière collaborative dans le cadre du programme fédéral ?	La mise en réseau des mentors favorise les échanges d'expériences et, partant, contribue à l'assurance qualité. Une plateforme Internet permettrait d'encourager et de faciliter ces échanges. Une collaboration serait également bienvenue, s'agissant des formations continues. De telles offres pourraient être proposées aux niveaux cantonal ou suprarégional. Les responsables de projets souhaitent une attestation de la part du SEM pour les mentors et les mentees. Ils seraient également favorables à la mise en place d'une formation à leur intention.
<b>Ancrage dans les structures ordinaires et collaboration avec des partenaires</b>	
Comment gérer le scepticisme des partenaires vis-à-vis du projet ?	Dans l'ensemble, les responsables de projets ont fait de bonnes expériences en matière de collaboration avec des partenaires. Les réseaux personnels sont sollicités, notamment en cas de nouveaux projets. Des relations publiques de qualité contribuent également à lutter contre le scepticisme. Il est important de montrer que le projet apporte des avantages non seulement pour les mentees, mais aussi pour les mentors, les partenaires et la société en général.
Comment mener le travail de réseautage et d'ancrage de manière efficiente et qualitative ?	Lors de la recherche de partenaires, il peut s'avérer utile de ne pas appartenir soi-même aux structures ordinaires. Les mentees hésitent davantage à aborder certains thèmes avec les structures ordinaires. Ainsi, les offres se complètent bien.
Comment les coûts peuvent-ils être répartis entre les différents partenaires impliqués ?	Les responsables de projets ont souvent du mal à identifier qui (Confédération, canton, commune, autre) finance quoi et quelle est la « bonne » structure ordinaire. Le fait que, souvent, seuls des projets pilotes peuvent être financés pose des problèmes lors de la recherche de nouveaux cofinancements. Mis à part les possibilités de financement via des fondations et des entreprises, le modèle de franchise sociale constitue une option prometteuse. Améliorer la communication aide à mieux faire connaître les projets et pourrait dégager de potentielles sources de financement.
<b>Collaboration avec la Confédération</b>	
Quel type de contributions et d'outils techniques souhaiteriez-vous obtenir de la Confédération ?	Les responsables de projets souhaitent que le SEM organise davantage de séances d'information afin qu'ils soient au courant des derniers changements et reçoivent des outils techniques.

<p>Comment s'assurer que l'échange de pratiques se poursuive après la fin du programme fédéral ?</p>	<p>A côté de séances spécialisées régulières, une plateforme permettrait également d'encourager les échanges entre les projets.</p>
<p>Quelles activités le SEM devrait-il organiser afin de créer de bonnes conditions pour le développement des projets ?</p>	<p>Le SEM devrait établir des critères de qualité applicables au mentorat et rédiger des lettres de recommandation à l'intention des responsables de projets afin de leur faciliter la tâche dans la médiatisation de leur offre et la recherche de partenaires. Par ailleurs, il devrait faire connaître les projets de mentorat dans les cantons, par ex. dans le cadre des séances relatives aux programmes d'intégration cantonaux (PIC). Enfin, il pourrait également créer de bonnes conditions-cadres pour les projets en organisant des présentations communes des meilleures pratiques et en encourageant le soutien politique.</p>
<p><b>Durabilité du projet</b></p>	
<p>Stratégies développées pour favoriser le travail de lobbying et de recherche de fonds et assurer la visibilité du projet auprès du public</p>	<p>Le soutien financier du SEM accroît la crédibilité et la visibilité des projets de mentorat et facilite la conclusion de nouveaux partenariats. Il est important de communiquer les succès obtenus afin d'accroître la reconnaissance des projets. Cependant, les succès n'arrivent qu'après un certain temps. D'une manière générale, les possibilités de lever des fonds sont surestimées. Acquérir une visibilité extérieure n'est pas si difficile, les thèmes du mentorat, de l'intégration et de l'asile étant très actuels et vendeurs. Par contre, trouver des ressources financières (à long terme) représente un défi de taille. La possibilité de conclure des partenariats public-privé pourrait être examinée afin de garantir un financement à long terme.</p>
<p>Stratégies développées pour garantir un financement durable du projet</p>	<p>Un financement à long terme est indispensable pour assurer la durabilité du projet. Les responsables de projets en appellent notamment aux pouvoirs publics, les projets de mentorat les amenant souvent à assumer des tâches étatiques.</p> <p>Les stratégies poursuivies comprennent non seulement l'intégration dans les structures ordinaires, mais également l'adaptation du projet ou du concept (groupe cible, contenu, durée, etc.).</p> <p>Les responsables de projets souhaitent, outre une lettre de recommandation du SEM, une attestation du transfert des projets dans les PIC, dès que le financement par le SEM prend fin.</p>